

Montréal, le 5 juin 2007

Me Maryse Côté
Office de la protection du consommateur
Direction des affaires juridiques
5199, rue Sherbrooke Est, Bureau 3671
Montréal, (Québec) H1T 3X2
Maryse.côté@opc.gouv.qc.ca

Objet : Consultation sur les orientations de modifications réglementaires
portant sur les contrats à distance

Madame Côté,

L'Office de la protection du consommateur nous faisait parvenir récemment une consultation sur les orientations de modifications réglementaires portant sur les contrats à distance.

Suite à un examen sommaire des propositions par le comité déréglementation de la CACQ, il semble que les changements proposés soient acceptables.

Étant donné le délai de réponse très court et le manque de ressources auquel la Coalition des associations de consommateurs est confronté, nous regrettons de ne pas avoir été en mesure de procéder à une analyse plus approfondie du document dans le délai requis.

Nous demeurons cependant ouverts à collaborer de nouveau avec l'OPC pour les suites de la modification de la LPC et espérons apporter une contribution positive dans l'évolution du dossier.

Veuillez agréer, Madame Côté, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Andrée Grégoire, coordonnatrice de la CACQ
Pour le comité déréglementation

Associations membres :

ACEF de la Péninsule
ACEF de l'Outaouais
ACEF de Québec
ACEF des Basses-Laurentides
ACEF des Bois-Francs
ACEF du Haut-St-Laurent
ACEF du Sud-Ouest de Montréal
ACEF Rimouski-Neigette et Mitis
ACEF Rive-Sud de Montréal
APIC Côte-Nord
CRIC de Port-Cartier
CIRCCO
GRAPE
SAAB de Charlevoix-Est
SBC d'Alma
SBC de Chicoutimi
SBC de Jonquière
SBP de La Baie/Bas Saguenay
SBP de la MRC d'Asbestos
SBP de Saint-Félicien
Solutions Budget Plus